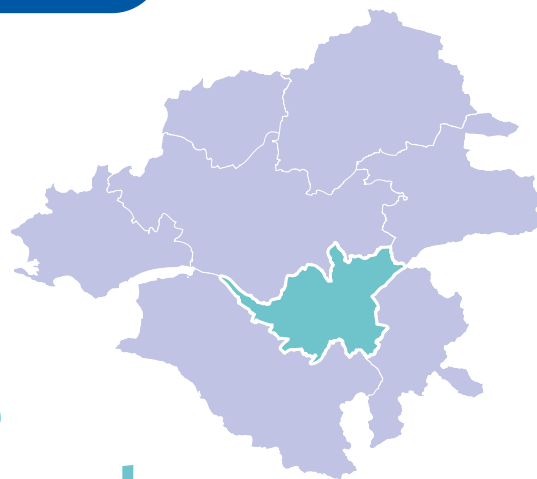


Territoire de Nantes Métropole



Parce que les questions liées à l'activité économique locale ont tout intérêt à être traitées par des chefs d'entreprise implantés sur le territoire, la CCI Nantes St-Nazaire s'appuie sur des Conseils Territoriaux à l'échelle des bassins de vie économique de la Loire-Atlantique.

Pour renforcer les instances de dialogue et de coopération entre la Métropole et le monde économique, le **Conseil Territorial Métropolitain des Acteurs Économiques (CTMAE)** a ainsi été créé par la CCI et Nantes Métropole. Il a pour vocation de :

- partager l'information sur les grands projets stratégiques du territoire métropolitain avec l'ensemble des représentants du monde économique,
- échanger autour des sujets concrets intéressant les entreprises, en premier lieu les questions de recrutement, pour mener des actions opérationnelles et des expérimentations sur le territoire,
- concerter sur les politiques publiques et les actions métropolitaines.

Le 10 janvier 2020, les chefs d'entreprise membres du Conseil Territorial ont rencontré les candidats aux élections municipales sur le territoire de Nantes Métropole ; au cœur des échanges : des sujets autour de la sécurité, la transition environnementale, la mobilité, le rayonnement du territoire, etc...

Hugues FRIOUX et Hedy ZOUAOU

Délégués du Président de la CCI pour le Conseil Territorial Métropolitain des Acteurs Économiques

UNE QUESTION ?

📞 02 40 44 6000

nantesstnazaire.cci.fr



Propositions des entreprises de Nantes Métropole rencontre avec les candidats - 10 janvier 2020



Transition environnementale

Soutenir le développement de solutions alternatives à la voiture individuelle pour réduire les émissions de GES et pour faciliter la mobilité des salariés :

- permettre l'utilisation des flottes automobiles professionnelles électriques dormantes le week-end,
- lancer une réflexion collective sur les horaires décalés et une expérimentation au niveau des entreprises et des administrations.

Maintenir les activités productives en ville et aider les artisans à s'implanter en cœur de ville pour limiter la consommation de foncier :

- mixer les activités au sein des linéaires commerciaux, en proposant des locaux pour les artisans (BTP...),
- favoriser la création de zones de stockage mutualisées pour les équipements des artisans.

Soutenir la transition écologique dans les zones d'activités et optimiser le foncier économique pour préserver la capacité à accueillir des activités industrielles sur la métropole :

- inscrire dans les PLU des règles économes en espace : réduire les marges de recul et autoriser des hauteurs de bâtiments plus élevées.

Garder une forte qualité de vie sur la métropole et répondre aux enjeux climatiques pour maintenir une attractivité durable : sécurité, densification acceptable, environnement et biodiversité, lutte contre la pollution, préservation d'espaces agricoles de proximité, nature en ville, ...

Accompagner les entreprises dans les transitions énergétiques et numériques :

- mettre en place des subventions pour le déploiement de flottes hydrogène afin de devenir une métropole pionnière dans ce domaine,
- développer l'installation de stations gaz et hydrogène aux quatre points cardinaux de la Métropole,
- accroître l'installation de bornes de recharge pour véhicules électriques dans les centres-villes.
- accompagner les transporteurs et commerçants vers une logistique urbaine vertueuse via le groupe de travail initié par la CCI,
- mettre en place une market place métropolitaine pour valoriser le commerce et les activités du territoire.



Mobilité

Investir massivement dans les transports en commun :

- améliorer les services à la mobilité (appli mobile multimodale) et la fiabilité du réseau TAN (service minimum),
- augmenter le nombre et la capacité des parkings relais,
- augmenter les zones de stationnement pour co-voiturage,

Agir sur la desserte des zones d'activités excentrées des réseaux car c'est aujourd'hui un frein au recrutement :

- dupliquer la mise en place de solutions de transport en commun pour desservir les zones d'activités et d'emploi à l'image du C3 vers la zone Armor, du C4 vers les Sorinières, du e-busway vers Vertou.

Fluidifier la circulation routière (périphérique, pénétrantes et franchissements de la Loire) qui pénalise aujourd'hui fortement l'activité économique et l'accès aux bassins d'emplois :

- encourager l'État à investir sur le périphérique par des actions de lobbying et d'influence, en partenariat avec la CCI.

Faciliter la mobilité des professionnels intervenant dans la ville : accès et stationnement dans la zone à trafic limité (ZTL), gestion de la logistique urbaine :

- utiliser les parkings des services publics avec un pourcentage de places dédiés aux professionnels et mutualiser ceux des entreprises les soirs et week-ends pour des usages éphémères,
- ouvrir les places de livraison aux différents usages des professionnels,
- à l'image des pré-réservations pour déménagement, favoriser la réservation d'un emplacement par le professionnel via une appli mobile simplifiée.



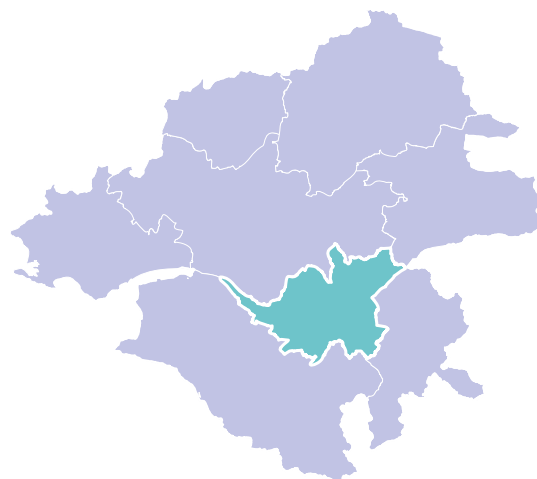
Commerce

Renforcer la propreté et la sécurité du centre-ville.

Mettre en place une politique active pour créer et développer des locaux commerciaux en centre-ville :

- attirer des indépendants pour se différencier des centres commerciaux de périphérie,
- préempter des locaux commerciaux dans les centres-bourgs pour éviter l'apparition des friches,
- mettre en place des boutiques éphémères avec des loyers modérés et évolutifs pour tester de nouvelles offres et aider de jeunes entrepreneurs à se lancer.

Maintenir le débat sur l'ouverture des commerces le dimanche avec la Préfecture et l'ensemble des communes de la Métropole.



Territoire de Nantes Métropole



**Rencontre du
vendredi 10 janvier 2020**



Propositions des entreprises de Nantes Métropole rencontre avec les candidats - 10 janvier 2020



Rayonnement du territoire et foncier économique

Agir sur la sécurité notamment du centre-ville de Nantes et des zones d'activités pour favoriser la qualité de vie sur la métropole :

- renforcer la police de proximité,
- accompagner les commerçants touchés par les manifestations en coordination avec l'État,
- intensifier les moyens pour assurer la sécurité de certains secteurs de l'agglomération : les zones d'activités, le Quai des Antilles (corridor de sécurité, éclairage),
- accompagner le déploiement de la vidéo-protection notamment grâce à la mise à disposition des façades des commerçants pour l'installation d'équipements.

Renforcer l'offre en équipements et services pour une population en croissance, notamment crèches, écoles et équipements sportifs afin de répondre aux besoins des actifs, jeunes générations et nouveaux arrivants :

- favoriser le lien avec les acteurs économiques pour la mise en place d'horaires décalés ou étendus dans les crèches (exemple de la crèche du MIN),
- faciliter l'accès au logement des jeunes travailleurs.

Favoriser le développement des compétences et attirer des actifs qualifiés correspondant aux besoins et problématiques de recrutement des entreprises de la métropole :

- dans le domaine du digital, appuyer la création d'une « grande école du numérique métropolitaine », à l'image de l'école de Design ou l'école de commerce Audencia,
- pour conserver certains de nos fleurons industriels, il est essentiel de continuer à former sur des métiers stratégiques tels que ceux liés aux fonctions d'ingénierie et à la transition écologique et à sourcer les compétences manquantes,
- créer des écoles « territoriales » pour répondre aux besoins précis du tissu local : formations courtes professionnalisantes et localisées pour faciliter les reconversions professionnelles, l'insertion de tous les publics et la mutation rapide des compétences.

Répondre à la diversité des besoins des entreprises en matière d'offre foncière et immobilière :

- développer des espaces locatifs et des zones de co-working, et notamment des bureaux partagés pour les entreprises du Nord Loire ayant des salariés venant du Sud Loire (et inversement),
- proposer davantage de services pour les salariés en zone d'activités (restauration...),
- concevoir des stratégies foncières et immobilières flexibles dans le cadre d'une concertation permanente avec les acteurs économiques.



Fiscalité locale

Stabiliser et harmoniser la fiscalité locale sur les entreprises :

- supprimer la Taxe Locale sur la Publicité Extérieure (TLPE), tout en durcissant le Règlement Local de Publicité (RLP) pour éviter la pollution visuelle.

Inciter à la transition énergétique des entreprises par la fiscalité notamment pour celles qui s'engagent dans des stratégies bas carbone, dans le développement de l'hydrogène, dans des chartes éco-responsabilité...

- mettre en place une fiscalité locale incitative et un crédit d'impôt local indexé sur la variation des bilans carbone des entreprises.

Soutenir l'installation et le développement des jeunes entreprises par une politique de mise à disposition de locaux à tarifs préférentiels.

- renforcer et multiplier les pépinières d'entreprises sur l'ensemble du territoire et des filières (ex. agroalimentaire).



Animation économique

Renforcer les synergies entre acteurs locaux publics et privés au service des entrepreneurs :

- créer une maison de l'entreprise, lieu unique pour l'appui aux entreprises.

Mutualiser les compétences d'accompagnement aux entreprises :

- utiliser les services des chambres consulaires et éviter les doublons pour améliorer l'accueil et l'accompagnement des entreprises et des porteurs de projets.

Associer étroitement en amont les entrepreneurs aux projets de la collectivité pour leur donner envie d'investir sur le territoire, en s'appuyant notamment sur les chambres consulaires.